

# St-Prex

Choix d'un autre site du lac Léman ▼

Choix d'un autre site Lac d'Annecy ▼



<u>Description:</u>	Tombant et petite épave
<u>Profondeur:</u>	-20 à -31 mètres
<u>Difficulté:</u>	Facile (orientation difficile)
<u>Qualité:</u>	***
<u>Coordonnées</u>	N 46°28,74' (524938)
<u>GPS:</u>	E 6° 27,72' (147847)

(Système géodésique Suisse)

## Détails:

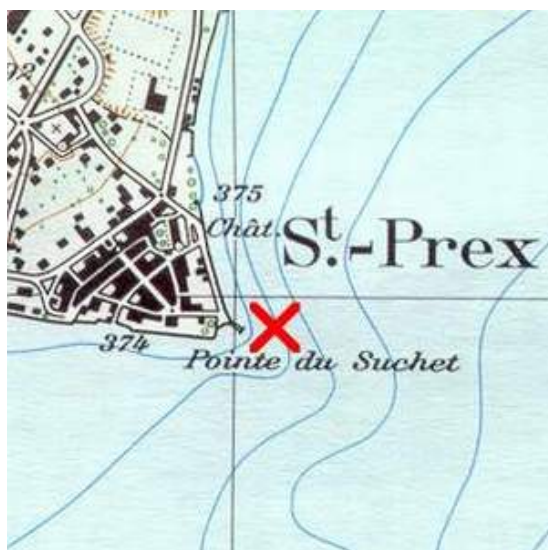
Site de plongée très agréable, mais devant un débarcadère de la CGN (ATTENTION AUX BATEAUX)  
Le petit tombant d'environ 50 mètres de long (orienté Est-Ouest) entre -27 et -31 mètres de profondeur est à environ 400 mètres du bord, et la petite épave de voilier en bois à -24 mètres est à environ 50 mètres de la fin du tombant. On y rencontre la faune habituelle, mais en faible quantité.  
La pente est faible sauf sur le tombant. Pour les allergiques du palmage, il faut éviter cette plongée !

## Organisation:

A Saint-Prex, rejoindre le quai du Suchet jusqu'au débarcadère (la circulation en voiture est interdite du samedi midi au dimanche midi en été).

Il y a plusieurs places de parc dans la rue Forel qui accède au quai.

La mise à l'eau se fait depuis le ponton ou depuis la petite plage en gravier juste à côté (Ouest).



## Comment plonger:

Palmer en surface (ou sous l'eau pour ceux qui ne consomment pas beaucoup) environ 200 mètres au cap 150° et descendre en pleine eau (environ -22 mètres). Continuer au même cap (150°) jusqu'au début du tombant à -27 mètres. Longer le tombant main droite (direction Ouest) jusqu'à sa fin et remonter dans la pente (Nord) jusqu'à -24 mètres. Tourner à gauche (Ouest) et suivre la ligne des -24 mètres jusqu'au voilier.  
Retour en suivant le cap 340°

### **Particularités:**

Plongée à déconseiller aux débutants en raison de la distance de palmage et de l'orientation qui doit être rigoureuse (sauf s'ils veulent faire des exercices).

Attention à la dérive, car il y a souvent un petit courant. L'éloignement de la berge juste sous le passage des bateaux de la CGN ne va pas dans le sens de la sécurité (Il est en théorie interdit de plonger sur le passage des bateaux de la CGN). L'idéal est une embarcation qui suit les plongeurs en faisant la sécurité de surface.

### **Infrastructures:**

Téléphone: Au café le plus proche, à 100 mètres du débarcadère.

Divers: Un abri en bois le long du mur permet de s'équiper au sec.

